

Le 29 août 2013

‘Par dépôt électronique (SDE)’

Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc) H4Z 1A2

Objet : Dossier R-3840-2013, phase 3

Demande de Gazifère inc. relative à l'ajout d'une exclusion (facteur Y) à la formule de mécanisme incitatif, à la fixation d'un taux de rendement sur l'avoir de l'actionnaire pour l'année témoin 2014, à la fermeture réglementaire des livres pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2012, à l'approbation du plan d'approvisionnement pour l'exercice 2014 et à la modification des tarifs à compter du 1er janvier 2014

Chère Consœur,

Par la présente, le GRAME annonce à la Régie qu'il n'a pas l'intention de participer à l'audience prévue dans le dossier cité en objet et ne dépose en conséquence aucun budget de participation. Par ailleurs, le GRAME souhaite réserver son droit de déposer des observations, en date du 12 septembre 2013, sur la proposition de modification à l'article 22.1 du texte des *Conditions de service et Tarif*, liée à l'exemption de la redevance au Fonds vert des émetteurs assujettis au Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effets de serre .

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de mes sincères salutations.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

GP/gp
cc. Me Louise Tremblay (pour Gazifère Inc.)